



## PALMARÈS DU CONCOURS DÉVELOPPEMENT DURABLE 2013

L'Union européenne des producteurs de granulats (UEPG), présente dans 31 pays, organise régulièrement un concours développement durable dont l'objectif est de récompenser les entreprises du secteur des granulats qui ont intégré les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable dans leurs activités. Ce concours est décliné au plan national par l'**Union nationale des producteurs de granulats (UNPG)**.

Les candidatures émanant de 25 entreprises adhérentes de l'UNPG ont été examinées par un jury national le 18 mars dernier. Huit dossiers ont été sélectionnés pour le concours européen. Un Grand prix national a été décerné à l'un de ces candidats.

### LE CONCOURS COMPREND 8 CATÉGORIES

- Réaménagement
- Meilleures pratiques environnementales
- Partenariat avec les collectivités locales
- Meilleures pratiques en santé/sécurité
- Contribution économique / valeur ajoutée à la société
- Meilleures pratiques opérationnelles, innovations en matière de process ou de produits
- Meilleures pratiques dans les domaines de l'innovation ou du recyclage des granulats marins ou artificiels
- Prix spécial biodiversité 2013

### LE JURY

Réuni le 18 mars sous la présidence de *Patricia Savin*, présidente d'Orée, **il était composé de :**

- *Christophe Aubel*, directeur de **Humanité et Biodiversité**
- *Bertrand Desmarets*, directeur de la **SARL Desmarets**
- *Alain Dorison*, ingénieur général des **Mines**
- *Véronique Perrier*, adjointe à la sous-directrice de la Protection et de la Gestion des Ressources en eau et minérales au **ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE)**
- *Yves Verilhac*, directeur des **Ateliers Techniques des Espaces Naturels (ATEN)**

# LE PALMARÈS

## • Réaménagement - GRAND PRIX

### STB, SABLIERE DE HAMEL (Nord)

Pour le caractère exemplaire de sa démarche : l'entreprise a modifié son plan de réaménagement et renoncé à six mois d'exploitation pour préserver et favoriser le développement de colonies d'abeilles sauvages (dont certaines espèces sont protégées en Belgique). Engagée dans la Stratégie nationale de la biodiversité, cette PME a développé plusieurs partenariats pour favoriser la mise en œuvre de son projet. Le jury a particulièrement apprécié le caractère original, complet et suivi de la démarche ainsi que la grande qualité du dossier.



## • Meilleures pratiques environnementales

### SNEH MATÉRIAUX, LES CARRIÈRES ROUGES DE MUNNEVILLE (Manche)

Pour son approche complète de la biodiversité, la formation de 100% de ses salariés à la biodiversité et son partenariat avec le Centre permanent d'initiative pour l'environnement du Cotentin (CPIE).



## • Prix spécial biodiversité 2013

### GRANULATS VICAT, CARRIÈRE DE MAIZIÈRES (Meurthe-et-Moselle)

Pour les efforts mis en œuvre en faveur de la protection et de la nutrition des chauves-souris, véritables enjeux européens, ainsi que les mesures compensatoires réalisées volontairement par l'entreprise.

## • Partenariat avec les collectivités locales

### LES SABLIERES DE LA MEURTHE, CARRIÈRE DE ROSIÈRES-AUX-SALINES (Meurthe-et-Moselle)

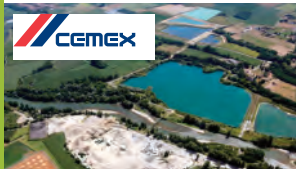
Pour sa démarche en faveur des personnes à mobilité réduite et la grande diversité de ses partenariats.



## • Meilleures pratiques en santé/sécurité

### GRANULATS VICAT 38 (Savoie)

Pour la création et la réalisation de son jeu, conçu pour favoriser l'appropriation des concepts qualité-sécurité-environnement par les salariés.



## • Contribution économique / valeur ajoutée à la société

### CEMEX, CARRIÈRE DE LABATUT (Landes)

Pour la politique développement durable du Groupe qui se traduit par une évaluation au niveau « maturité » au regard de la norme ISO 26000 et sa déclinaison particulièrement lisible sur son site des Landes.



## • Meilleures pratiques opérationnelles, innovations en matière de process ou de produits

### EIFFAGE, CARRIÈRE DES ROCHES BLEUES (Hérault)

Pour le caractère innovant de sa chaîne de traitement des matériaux qui permet, d'une part, de limiter le transport par camions et par conséquent de réduire la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre et, d'autre part, d'optimiser la valorisation du gisement.



## • Meilleures pratiques dans les domaines de l'innovation ou du recyclage des granulats marins ou artificiels

### EUROVIA DÉMARCHE - GRANULATS + (Bouches-du-Rhône)

Pour sa démarche visant à économiser la ressource minérale, à valoriser les déchets inertes de chantier et à contribuer à l'effort de recyclage.

## LE JURY A ATTRIBUÉ DEUX MENTIONS SPÉCIALES

### • Biodiversité :

#### LAFARGE, CARRIÈRE D'ANNEVILLE-AMBOURVILLE (Seine-Maritime)

Pour sa démarche en faveur du maintien du crapaud calamite, espèce protégée.

### • Meilleures pratiques en santé / sécurité :

#### DOYEUX SABLIERES MONTPONNAISES

(Dordogne)

Pour les importants investissements réalisés par cette PME visant à atténuer les dégagements de poussières et à contribuer à l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail sur le site.



UNION NATIONALE DES  
PRODUCTEURS DE GRANULATS

